

Département  
PAS DE CALAIS

Arrondissement  
CALAIS

Canton  
MARCK

## Commune de VIEILLE-EGLISE

### ARRETE DU MAIRE

#### Objet : Arrêté d'interdiction de circulation

Nous Maire de Vieille - Eglise

Vu le Code Général des collectivités territoriales

Vu le Code de la Route

Vu le Code de la voirie routière

Vu le décret n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de sécurité routière et notamment son article 6.

Considérant la nécessité de prendre des dispositions pour permettre l'entreprise EUROVIA de réaliser des travaux de réfection de voirie de la rue du vinfil (tronçon entre la rue du Drack et la rue du Marais).

### ARRETONS

**Article 1 :** Pour permettre la réalisation de ces travaux, la circulation sera interdite sur cette voie à compter du **lundi 28 mai 2018 pour une durée de 4 jours.**

**Article 2 :** Une déviation sera mise en place par les routes adjacentes.

**Article 3 :** Le stationnement sera également interdit sur la zone des travaux.

**Article 4 :** La signalisation indiquant ces interdictions et déviations sera mise en place et entretenue par l'entreprise EUROVIA

**Article 5 :** La Commune et la Gendarmerie sont chargées de l'application du présent arrêté.

Vieille-Eglise, le 22 mai 2018

Anne DEHOUCK, Maire

